



Syndicat Force ouvrière des territoriaux de La Seyne S/M

RÉSOLUTION

A.G. du MERCREDI 20 AVRIL 2016

À l'initiative de la section **F**orce **O**uvrière de la Seyne, les agents se sont réunis en AG extraordinaire ce mercredi 20 avril 2016.

Comme l'ont précisé des agents lors de cette AG :

- *« on ne peut plus reculer, il faut respecter la clause générale des compétences ; Il faut des éducateurs. On ne peut plus reculer et c'est le rôle du syndicat de défendre cette position.. »*
- *« on n'est pas assez nombreux aujourd'hui pour gagner. Le jour où tout sera supprimé, cette salle ne sera pas assez grande pour réunir tous les agents... »*
- *« il faut gagner la majorité des agents... »*
- *« il faut une motion de l'AG des agents présents qui s'adressent à tous les autres pour gagner la majorité et l'unité syndicale »*

Après discussion, les agents se prononcent pour que **F**orce **O**uvrière de la ville :

- **Garde son indépendance totale à tous les niveaux pour maintenir la défense des revendications,**
- **continue à proposer l'unité des agents et des organisations syndicales sur ce préalable,**
- **conserve le lien établi entre les politiques locale et nationale d'austérité que nous continuons à combattre**

En effet, il n'est pas possible que les agents soient la variable d'ajustement de la baisse de dotation de fonctionnement et du déséquilibre budgétaire de la Ville.

Agents de la Seyne, en réponse de la lettre du Maire du 13 avril, nous refusons de « *poursuivre nos efforts* », que chaque agent se responsabilise individuellement...

« pour préserver son emploi, son action les services qu'il doit à la population », « réfléchisse à un fonctionnement optimal », accepte la remise en cause « de missions », « d'heures supplémentaires » rémunérées

Nous partageons la position de **FO** qui, en toute indépendance, refuse *« de participer aux propositions pour équilibrer le budget », « à trouver des pistes et des solutions »* aux *«réorganisations»* remettant en cause nos garanties statutaires, la reconduction des contrats, la stagiatisation des contractuelles, l'éventuelle baisse des dotations à la culture, la communication ou autres et le non remplacement des départs à la retraite, le transfert d'agents à TPM.

Cependant, **Force Ouvrière** a le mandat pour participer à toute réunion proposée par le Maire, dans le but d'informer les agents, de défendre les revendications puis d'appeler à la mobilisation si nécessaire.

Maintenant ça suffit, nous voulons vivre !

Le régime indemnitaire est déjà gelé, nos salaires baissent et les emplois statutaires déjà menacés.

Les efforts locaux, sont les même que ceux demandés à l'ensemble des salariés notamment au travers de la loi travail :

Accepter la concurrence dans le privé entreprise par entreprise, comme accepter la diminution des dotations commune par commune, c'est accepter que les salaires, le temps de travail soient définis individuellement remettant en cause nos droits collectifs.

Faire reculer le gouvernement sur la loi travail serait un point d'appui pour gagner la satisfaction de l'ensemble de nos revendications :

**Tous en grève le 28 avril pour le retrait de la loi travail
Tous à la Manifestation à Toulon
10h 30 place de la liberté**

La grève est le rapport de force que nous permettra de gagner comme l'ont démontrés les agents de la restauration à l'automne dernier

Résolution votée à l'unanimité moins 4 abstentions

